30e séance

PROTECTION PÉNALE DE LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE SUR INTERNET

Suite de la discussion du projet de loi adopté par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, sur la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet (nº 1841)

Article 1er *quater*

(Non modifié)

1 L'article L. 331-36 du code de la propriété intellectuelle dans sa rédaction issue de la loi nº 2009-669 du 12 juin 2009 précitée est complété par un alinéa ainsi rédigé :

2 « La personne dont l'activité est d'offrir un accès à des services de communication au public en ligne est tenue d'informer la commission de protection des droits de la date à laquelle elle a débuté la suspension ; la commission procède à l'effacement des données à caractère personnel relatives à l'abonné à l'issue de la période de suspension. »

Amendements identiques :

Amendements nº 862 présenté par Mmes Berthelot, M. Bloche, M. Ayrault, Mmes Batho, Mmes Hoffman-Rispal, Mmes Martinel, Mmes Adam, M. Bataille, M. Cacheux, M. Cocquempot, M. Derosier, Mmes Duriez, M. Fruteau, M. Goua, M. Issindou, M. Lambert, M. Jean-Claude Leroy, M. Philippe Martin, M. Moscovici, M. Peiro, M. Roman et M. Jean-Louis Touraine, **nº 863** présenté par M. Charasse, M. Christian Paul, M. Blisko, M. Gaubert, M. Caresche, Mmes Andrieux, M. Bianco, M. Cahuzac, M. Cohen, M. Destot, M. Duron, Mmes Gaillard, M. Grellier, M. Jalton, M. Lamy, M. Lesterlin, Mmes Massat, M. Muet, M. Perez, M. Rouquet, M. Chambefort, Mmes Marisol Touraine et M. Viollet, **nº 864** présenté par M. Giacobbi, M. Mathus, M. Jean-Michel Clément, Mmes Bouillé, M. Chanteguet, M. Le Roux, Mmes Biémouret, M. Cambadélis, Mmes Coutelle, M. Dray, M. Eckert, M. Garot, Mmes Guigou, M. Janquin, Mmes Langlade, M. Liebgott, M. Mathon, M. Nauche, Mmes Pérol-Dumont, M. Rousset, M. Vaillant et M. Vuilque, **nº 865** présenté par Mmes Girardin, M. Gagnaire, M. Dosière, Mmes Le Loch, M. Jean-Marie Le Guen, M. Urvoas, M. Bacquet, M. Boisserie, M. Carcenac, M. Cuvillier, M. Dufau, M. Emmanuelli, Mmes Génisson, M. Habib, M. Jibrayel, M. Launay, Mmes Lignières-Cassou, Mmes Mazetier, M. Nayrou, Mmes Pinville, M. Plisson, M. Roy et M. Valax, **nº 866** présenté par M. Giraud, Mmes Erhel, M. Vidalies, Mmes Crozon, Mmes Lepetit, M. Baert, M. Bono, Mmes Carrillon-Couvreur, Mmes Darciaux, M. Dumas, M. Fabius, M. Gille, M. Hollande, M. Juanico, M. Lebreton, M. Loncle, M. Michel Ménard, M. Néri, Mmes Quéré, M. Renucci, M. Sainte-Marie, M. Vallini et M. Villaumé, **nº 867** présenté par Mmes Orliac, M. Le Bouillonnec, Mmes Lemorton, Mmes Faure, M. Gaubert, M. Deguilhem, M. Balligand, M. Boucheron, M. Cathala, Mmes Delaunay, M. Jean-Louis Dumont, M. Facon, M. Glavany, Mmes Hurel, M. Jung, M. Le Bris, M. Lurel, M. Mesquida, Mmes Oget, M. Queyranne, M. Sapin et M. Valls, **nº 868** présenté par Mmes Taubira, Mmes Jeanny Marc, Mmes Filippetti, M. Dussopt, M. Pérat, M. Dreyfus, M. Bapt, M. Bouillon, M. Cazeneuve, M. Delcourt, Mmes Laurence Dumont, M. Féron, M. Goldberg, Mmes Iborra, M. Hutin, Mmes Karamanli, M. Le Déaut, M. Manscour, M. Michel, Mmes Olivier-Coupeau, M. Raimbourg, Mmes Saugues et M. Vauzelle, **nº 869** présenté par Mmes Pinel, M. Françaix, Mmes Lebranchu, M. Mallot, M. Tourtelier, M. Bartolone, M. Bourguignon, M. Claeys, M. Delebarre, M. Dupré, Mmes Fioraso, M. Gorce, M. Idiart, M. Kucheida, M. Lefait, M. Letchimy, Mmes Maquet, M. Migaud, M. Pajon, Mmes Reynaud, M. Sirugue, M. Vergnier et **nº 870** présenté par Mmes Robin-Rodrigo, M. Likuvalu, Mmes Boulestin, M. Brottes, M. Pupponi, Mmes Marcel, Mmes Fourneyron, M. Bascou, Mmes Bousquet, Mmes Clergeau, M. Deluga, M. Yves Durand, M. Forgues, Mmes Got, Mmes Imbert, Mmes Lacuey, M. Lemasle, M. Marsac, M. Montebourg, Mmes Pau-Langevin, M. Rodet, M. Rogemont, M. Terrasse et M. Vézinhet.

À l'alinéa 2, substituer aux mots : « à l'issue », les mots : « dès le terme ».

Article 1er *quinquies*

Au deuxième alinéa de l'article L. 331-37 du code de la propriété intellectuelle dans sa rédaction issue de la loi nº 2009-669 du 12 juin 2009 précitée, les mots : « et de tous les actes de procédure afférents » sont remplacés par les mots : « , de tous les actes de procédure afférents et des modalités de l'information des organismes de défense professionnelle et des sociétés de perception et de répartition des droits des éventuelles saisines de l'autorité judiciaire ainsi que des notifications prévues au cinquième alinéa de l'article L. 335-7 ».

Amendement nº 854 présenté par Mmes Billard, M. Brard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Supprimer cet article.

Amendement n° 516 présenté par M. Brard, Mmes Billard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. supprimer les mots : « et des modalités de l'information des organismes de défense professionnelle et des sociétés de perception et de répartition des droits des éventuelles saisines de l'autorité judiciaire ».

Amendement n° 7 présenté par M. Tardy, M. Bur, M. Lezeau, M. Vanneste, M. Marlin, M. Lazaro, M. Nicolas, M. Remiller et M. Dionis du Séjour.

Après le mot : « judiciaire », supprimer la fin de cet article.

Amendements identiques :

Amendements n° 585 présenté par M. Bloche, M. Ayrault, Mmes Batho, Mmes Hoffman-Rispal, Mmes Martinel, Mmes Adam, M. Bataille, M. Cacheux, M. Cocquempot, M. Derosier, Mmes Duriez, M. Fruteau, M. Goua, M. Issindou, M. Lambert, M. Jean-Claude Leroy, M. Philippe Martin, M. Moscovici, M. Peiro, M. Roman, M. Jean-Louis Touraine et Mmes Berthelot, **n° 586** présenté par M. Christian Paul, M. Blisko, M. Gaubert, M. Caresche, Mmes Andrieux, M. Bianco, M. Cahuzac, M. Cohen, M. Destot, M. Duron, Mmes Gaillard, M. Grellier, M. Jalton, M. Lamy, M. Lesterlin, Mmes Massat, M. Muet, M. Perez, M. Rouquet, M. Chambefort, Mmes Orliac, Mmes Marisol Touraine et M. Viollet, **n° 587** présenté par M. Mathus, M. Jean-Michel Clément, Mmes Bouillé, M. Chanteguet, M. Le Roux, Mmes Biémouret, M. Cambadélis, Mmes Coutelle, M. Dray, M. Eckert, M. Garot, Mmes Guigou, M. Janquin, Mmes Langlade, M. Liebgott, Mmes Jeanny Marc, M. Mathon, M. Charasse, M. Nauche, Mmes Pérol-Dumont, M. Rousset, M. Vaillant et M. Vuilque, **n° 588** présenté par M. Gagnaire, M. Dosière, Mmes Le Loch, M. Jean-Marie Le Guen, M. Urvoas, M. Bacquet, M. Boisserie, M. Carcenac, M. Cuvillier, M. Giacobbi, M. Dufau, M. Emmanuelli, Mmes Génisson, M. Habib, M. Jibrayel, M. Launay, Mmes Lignières-Cassou, Mmes Mazetier, M. Nayrou, Mmes Pinville, M. Plisson, M. Roy et M. Valax, **n° 589** présenté par Mmes Erhel, M. Vidalies, Mmes Crozon, Mmes Lepetit, M. Baert, M. Bono, Mmes Carrillon-Couvreur, Mmes Darciaux, M. Dumas, M. Fabius, M. Gille, Mmes Girardin, M. Hollande, M. Juanico, M. Lebreton, M. Loncle, M. Michel Ménard, M. Néri, Mmes Quéré, M. Renucci, M. Sainte-Marie, M. Vallini et M. Villaumé, **n° 590** présenté par M. Le Bouillonnec, Mmes Lemorton, Mmes Faure, M. Gaubert, M. Deguilhem, M. Balligand, M. Boucheron, M. Cathala, Mmes Delaunay, M. Jean-Louis Dumont, M. Facon, M. Glavany, Mmes Hurel, M. Giraud, M. Jung, M. Le Bris, M. Lurel, M. Mesquida, Mmes Oget, M. Queyranne, Mmes Robin-Rodrigo, M. Sapin et M. Valls, **n° 591** présenté par Mmes Filippetti, M. Dussopt, M. Pérat, M. Dreyfus, M. Bapt, M. Bouillon, M. Cazeneuve, M. Delcourt, Mmes Laurence Dumont, M. Féron, M. Goldberg, Mmes Iborra, M. Hutin, Mmes Karamanli, M. Le Déaut, M. Manscour, Mmes Pinel, M. Michel, Mmes Olivier-Coupeau, M. Raimbourg, Mmes Saugues et M. Vauzelle, **n° 592** présenté par M. Françaix, Mmes Lebranchu, M. Mallot, M. Tourtelier, M. Bartolone, M. Bourguignon, M. Claeys, M. Delebarre, M. Dupré, Mmes Fioraso, M. Gorce, M. Idiart, M. Kucheida, M. Lefait, M. Letchimy, Mmes Maquet, M. Migaud, M. Pajon, Mmes Reynaud, M. Sirugue, M. Vergnier et Mmes Taubira et **n° 593** présenté par Mmes Boulestin, M. Brottes, M. Pupponi, Mmes Marcel, Mmes Fourneyron, M. Bascou, Mmes Bousquet, Mmes Clergeau, M. Deluga, M. Yves Durand, M. Forgues, Mmes Got, Mmes Imbert, Mmes Lacuey, M. Lemasle, M. Likuvalu, M. Marsac, M. Montebourg, Mmes Pau-Langevin, M. Rodet, M. Rogemont, M. Terrasse et M. Vézinhet.

Compléter cet article par les trois alinéas suivants :

« II. – Après le premier alinéa de l'article L. 331-37 du code de la propriété intellectuelle dans sa rédaction issue de la loi n° 2009-669 du 12 juin 2009, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« Les données enregistrées sont automatiquement effacées à la fin de la procédure liant l'abonné et la Haute autorité ».

« III. – En conséquence, après le mot : « enregistrées », la fin du quatrième alinéa du même article est supprimée. ».

Article 2

3 I. – Après le onzième alinéa (9°) de l'article 398-1 du code de procédure pénale, il est inséré un 10° ainsi rédigé :

4 « 10° Les délits prévus aux articles L. 335-2, L. 335-3 et L. 335-4 du code de la propriété intellectuelle, lorsqu'ils sont commis au moyen d'un service de communication au public en ligne. »

5 II. – Après l'article 495-6 du même code, il est inséré un article 495-6-1 ainsi rédigé :

6 « *Art. 495-6-1.* – Les délits prévus aux articles L. 335-2, L. 335-3 et L. 335-4 du code de la propriété intellectuelle, lorsqu'ils sont commis au moyen d'un service de communication au public en ligne, peuvent également faire l'objet de la procédure simplifiée de l'ordonnance pénale prévue par la présente section.

7 « Dans ce cas, la victime peut demander au président de statuer, par la même ordonnance se prononçant sur l'action publique, sur sa constitution de partie civile. L'ordonnance est alors notifiée à la partie civile et peut faire l'objet d'une opposition selon les modalités prévues par l'article 495-3. »

Amendements identiques :

Amendements n° 517 présenté par Mmes Billard, M. Brard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, **n° 603** présenté par M. Bloche, M. Ayrault, Mmes Batho, Mmes Hoffman-Rispal, Mmes Martinel, Mmes Adam, M. Bataille, M. Cacheux, M. Cocquempot, M. Derosier, Mmes Duriez, M. Fruteau, M. Goua, M. Issindou, M. Lambert, M. Jean-Claude Leroy, M. Philippe Martin, M. Moscovici, M. Peiro, M. Roman, M. Jean-Louis Touraine et Mmes Berthelot, **n° 604** présenté par M. Christian Paul, M. Blisko, M. Gaubert, M. Caresche, Mmes Andrieux, M. Bianco, M. Cahuzac, M. Cohen, M. Destot, M. Duron, Mmes Gaillard, M. Grellier, M. Jalton, M. Lamy, M. Lesterlin, Mmes Massat, M. Muet, M. Perez, M. Rouquet, M. Chambefort, Mmes Orliac, Mmes Marisol Touraine et M. Viollet, **n° 605** présenté par M. Mathus, M. Jean-Michel Clément, Mmes Bouillé, M. Chanteguet, M. Le Roux, Mmes Biémouret, M. Cambadélis, Mmes Coutelle, M. Dray, M. Eckert, M. Garot, Mmes Guigou, M. Janquin, Mmes Langlade, M. Liebgott, Mmes Jeanny Marc, M. Mathon, M. Charasse, M. Nauche, Mmes Pérol-Dumont, M. Rousset, M. Vaillant et M. Vuilque, **n° 606** présenté par

M. Gagnaire, M. Dosière, Mmes Le Loch, M. Jean-Marie Le Guen, M. Urvoas, M. Bacquet, M. Boisserie, M. Carcenac, M. Cuvillier, M. Giacobbi, M. Dufau, M. Emmanuelli, Mmes Génisson, M. Habib, M. Jibrayel, M. Launay, Mmes Lignières-Cassou, Mmes Mazetier, M. Nayrou, Mmes Pinville, M. Plisson, M. Roy et M. Valax, **n° 607** présenté par Mmes Erhel, M. Vidalies, Mmes Crozon, Mmes Lepetit, M. Baert, M. Bono, Mmes Carrillon-Couvreur, Mmes Darciaux, M. Dumas, M. Fabius, M. Gille, Mmes Girardin, M. Hollande, M. Juanico, M. Lebreton, M. Loncle, M. Michel Ménard, M. Néri, Mmes Quéré, M. Renucci, M. Sainte-Marie, M. Vallini et M. Villaumé, **n° 608** présenté par M. Le Bouillonnec, Mmes Lemorton, Mmes Faure, M. Gaubert, M. Deguilhem, M. Balligand, M. Boucheron, M. Cathala, Mmes Delaunay, M. Jean-Louis Dumont, M. Facon, M. Glavany, Mmes Hurel, M. Giraud, M. Jung, M. Le Bris, M. Lurel, M. Mesquida, Mmes Oget, M. Queyranne, Mmes Robin-Rodrigo, M. Sapin et M. Valls, **n° 609** présenté par Mmes Filippetti, M. Dussopt, M. Pérat, M. Dreyfus, M. Bapt, M. Bouillon, M. Cazeneuve, M. Delcourt, Mmes Laurence Dumont, M. Féron, M. Goldberg, Mmes Iborra, M. Hutin, Mmes Karamanli, M. Le Déaut, M. Manscour, Mmes Pinel, M. Michel, Mmes Olivier-Coupeau, M. Raimbourg, Mmes Saugues et M. Vauzelle, **n° 610** présenté par M. Françaix, Mmes Lebranchu, M. Mallot, M. Tourtelier, M. Bartolone, M. Bourguignon, M. Claeys, M. Delebarre, M. Dupré, Mmes Fioraso, M. Gorce, M. Idiart, M. Kucheida, M. Lefait, M. Letchimy, Mmes Maquet, M. Migaud, M. Pajon, Mmes Reynaud, M. Sirugue, M. Vergnier et Mmes Taubira et **n° 611** présenté par Mmes Boulestin, M. Brottes, M. Pupponi, Mmes Marcel, Mmes Fourneyron, M. Bascou, Mmes Bousquet, Mmes Clergeau, M. Deluga, M. Yves Durand, M. Forgues, Mmes Got, Mmes Imbert, Mmes Lacuey, M. Lemasle, M. Likuvalu, M. Marsac, M. Montebourg, Mmes Pau-Langevin, M. Rodet, M. Rogemont, M. Terrasse et M. Vézinhet.

Supprimer cet article.

Amendements identiques :

Amendements n° 518 présenté par Mmes Billard, M. Brard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, **n° 612** présenté par M. Bloche, M. Ayrault, Mmes Batho, Mmes Hoffman-Rispal, Mmes Martinel, Mmes Adam, M. Bataille, M. Cacheux, M. Cocquempot, M. Derosier, Mmes Duriez, M. Fruteau, M. Goua, M. Issindou, M. Lambert, M. Jean-Claude Leroy, M. Philippe Martin, M. Moscovici, M. Peiro, M. Roman, M. Jean-Louis Touraine et Mmes Berthelot, **n° 614** présenté par M. Mathus, M. Jean-Michel Clément, Mmes Bouillé, M. Chanteguet, M. Le Roux, Mmes Biémouret, M. Cambadélis, Mmes Coutelle, M. Dray, M. Eckert, M. Garot, Mmes Guigou, M. Janquin, Mmes Langlade, M. Liebgott, Mmes Jeanny Marc, M. Mathon, M. Charasse, M. Nauche, Mmes Pérol-Dumont, M. Rousset, M. Vaillant et M. Vuilque, **n° 615** présenté par M. Gagnaire, M. Dosière, Mmes Le Loch, M. Jean-Marie Le Guen, M. Urvoas, M. Bacquet, M. Boisserie, M. Carcenac, M. Cuvillier, M. Giacobbi, M. Dufau, M. Emmanuelli, Mmes Génisson, M. Habib, M. Jibrayel, M. Launay, Mmes Lignières-Cassou, Mmes Mazetier, M. Nayrou, Mmes Pinville, M. Plisson, M. Roy et M. Valax, **n° 616** présenté par Mmes Erhel, M. Vidalies, Mmes Crozon, Mmes Lepetit, M. Baert, M. Bono, Mmes Carrillon-Couvreur, Mmes Darciaux, M. Dumas, M. Fabius, M. Gille, Mmes Girardin, M. Hollande, M. Juanico, M. Lebreton, M. Loncle, M. Michel Ménard, M. Néri, Mmes Quéré, M. Renucci, M. Sainte-Marie, M. Vallini et M. Villaumé, **n° 617** présenté par M. Le Bouillonnec, Mmes Lemorton, Mmes Faure, M. Gaubert, M. Deguilhem, M. Balligand, M. Boucheron, M. Cathala, Mmes Delaunay, M. Jean-Louis Dumont, M. Facon, M. Glavany, Mmes Hurel, M. Giraud, M. Jung, M. Le Bris, M. Lurel, M. Mesquida, Mmes Oget, M. Queyranne, Mmes Robin-Rodrigo, M. Sapin et M. Valls, **n° 618** présenté par Mmes Filippetti, M. Dussopt, M. Pérat, M. Dreyfus, M. Bapt, M. Bouillon, M. Cazeneuve, M. Delcourt, Mmes Laurence Dumont, M. Féron, M. Goldberg, Mmes Iborra, M. Hutin, Mmes Karamanli, M. Le Déaut, M. Manscour, Mmes Pinel, M. Michel, Mmes Olivier-Coupeau, M. Raimbourg, Mmes Saugues et M. Vauzelle, **n° 619** présenté par M. Françaix, Mmes Lebranchu, M. Mallot, M. Tourtelier, M. Bartolone, M. Bourguignon, M. Claeys, M. Delebarre, M. Dupré, Mmes Fioraso, M. Gorce, M. Idiart, M. Kucheida, M. Lefait, M. Letchimy, Mmes Maquet, M. Migaud, M. Pajon, Mmes Reynaud, M. Sirugue, M. Vergnier et Mmes Taubira et **n° 620** présenté par Mmes Boulestin, M. Brottes, M. Pupponi, Mmes Marcel, Mmes Fourneyron, M. Bascou, Mmes Bousquet, Mmes Clergeau, M. Deluga, M. Yves Durand, M. Forgues, Mmes Got, Mmes Imbert, Mmes Lacuey, M. Lemasle, M. Likuvalu, M. Marsac, M. Montebourg, Mmes Pau-Langevin, M. Rodet, M. Rogemont, M. Terrasse et M. Vézinhet.

Supprimer les alinéas 1 et 2.

Amendement n° 520 présenté par Mmes Billard, M. Brard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Après le mot : « intellectuelle »,

supprimer la fin de l'alinéa 2.

Amendements identiques :

Amendements n° 519 présenté par M. Brard, Mmes Billard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, **n° 621** présenté par M. Bloche, M. Ayrault, Mmes Batho, Mmes Hoffman-Rispal, Mmes Martinel, Mmes Adam, M. Bataille, M. Cacheux, M. Cocquempot, M. Derosier, Mmes Duriez, M. Fruteau, M. Goua, M. Issindou, M. Lambert, M. Jean-Claude Leroy, M. Philippe Martin, M. Moscovici, M. Peiro, M. Roman, M. Jean-Louis Touraine et Mmes Berthelot, **n° 622** présenté par M. Christian Paul, M. Blisko, M. Gaubert, M. Caresche, Mmes Andrieux, M. Bianco, M. Cahuzac, M. Cohen, M. Destot, M. Duron, Mmes Gaillard, M. Grellier, M. Jalton, M. Lamy, M. Lesterlin, Mmes Massat, M. Muet, M. Perez, M. Rouquet, M. Chambefort, Mmes Orliac, Mmes Marisol Touraine et M. Viollet, **n° 625** présenté par Mmes Erhel, M. Vidalies, Mmes Crozon, Mmes Lepetit, M. Baert, M. Bono, Mmes Carrillon-Couvreur, Mmes Darciaux, M. Dumas, M. Fabius, M. Gille, Mmes Girardin, M. Hollande, M. Juanico, M. Lebreton, M. Loncle, M. Michel Ménard, M. Néri, Mmes Quéré, M. Renucci, M. Sainte-Marie, M. Vallini et M. Villaumé, **n° 626** présenté par M. Le Bouillonnec, Mmes Lemorton, Mmes Faure, M. Gaubert, M. Deguilhem, M. Balligand, M. Boucheron, M. Cathala, Mmes Delaunay, M. Jean-Louis Dumont, M. Facon, M. Glavany, Mmes Hurel, M. Giraud, M. Jung, M. Le Bris, M. Lurel, M. Mesquida, Mmes Oget, M. Queyranne, Mmes Robin-Rodrigo, M. Sapin et M. Valls, **n° 627** présenté par Mmes Filippetti, M. Dussopt, M. Pérat, M. Dreyfus, M. Bapt, M. Bouillon, M. Cazeneuve, M. Delcourt, Mmes Laurence Dumont, M. Féron,

M. Goldberg, Mmes Iborra, M. Hutin, Mmes Karamanli, M. Le Déaut, M. Manscour, Mmes Pinel, M. Michel, Mmes Olivier-Coupeau, M. Raimbourg, Mmes Saugues et M. Vauzelle, **n° 628** présenté par M. Françaix, Mmes Lebranchu, M. Mallot, M. Tourtelier, M. Bartolone, M. Bourguignon, M. Claeys, M. Delebarre, M. Dupré, Mmes Fioraso, M. Gorce, M. Idiart, M. Kucheida, M. Lefait, M. Letchimy, Mmes Maquet, M. Migaud, M. Pajon, Mmes Reynaud, M. Sirugue, M. Vergnier et Mmes Taubira et **n° 629** présenté par Mmes Boulestin, M. Brottes, M. Pupponi, Mmes Marcel, Mmes Fourneyron, M. Bascou, Mmes Bousquet, Mmes Clergeau, M. Deluga, M. Yves Durand, M. Forgues, Mmes Got, Mmes Imbert, Mmes Lacuey, M. Lemasle, M. Likuvalu, M. Marsac, M. Montebourg, Mmes Pau-Langevin, M. Rodet, M. Rogemont, M. Terrasse et M. Vézinhet.

Supprimer les alinéas 3 à 5.

Amendements identiques :

Amendements n° 521 présenté par M. Brard, Mmes Billard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, **n° 630** présenté par M. Bloche, M. Ayrault, Mmes Batho, Mmes Hoffman-Rispal, Mmes Martinel, Mmes Adam, M. Bataille, M. Cacheux, M. Cocquempot, M. Derosier, Mmes Duriez, M. Fruteau, M. Goua, M. Issindou, M. Lambert, M. Jean-Claude Leroy, M. Philippe Martin, M. Moscovici, M. Peiro, M. Roman, M. Jean-Louis Touraine et Mmes Berthelot, **n° 631** présenté par M. Christian Paul, M. Blisko, M. Gaubert, M. Caresche, Mmes Andrieux, M. Bianco, M. Cahuzac, M. Cohen, M. Destot, M. Duron, Mmes Gaillard, M. Grellier, M. Jalton, M. Lamy, M. Lesterlin, Mmes Massat, M. Muet, M. Perez, M. Rouquet, M. Chambefort, Mmes Orliac, Mmes Marisol Touraine et M. Viollet, **n° 633** présenté par M. Gagnaire, M. Dosière, Mmes Le Loch, M. Jean-Marie Le Guen, M. Urvoas, M. Bacquet, M. Boisserie, M. Carcenac, M. Cuvillier, M. Giacobbi, M. Dufau, M. Emmanuelli, Mmes Génisson, M. Habib, M. Jibrayel, M. Launay, Mmes Lignières-Cassou, Mmes Mazetier, M. Nayrou, Mmes Pinville, M. Plisson, M. Roy et M. Valax, **n° 634** présenté par Mmes Erhel, M. Vidalies, Mmes Crozon, Mmes Lepetit, M. Baert, M. Bono, Mmes Carrillon-Couvreur, Mmes Darciaux, M. Dumas, M. Fabius, M. Gille, Mmes Girardin, M. Hollande, M. Juanico, M. Lebreton, M. Loncle, M. Michel Ménard, M. Néri, Mmes Quéré, M. Renucci, M. Sainte-Marie, M. Vallini et M. Villaumé, **n° 635** présenté par M. Le Bouillonnec, Mmes Lemorton, Mmes Faure, M. Gaubert, M. Deguilhem, M. Balligand, M. Boucheron, M. Cathala, Mmes Delaunay, M. Jean-Louis Dumont, M. Facon, M. Glavany, Mmes Hurel, M. Giraud, M. Jung, M. Le Bris, M. Lurel, M. Mesquida, Mmes Oget, M. Queyranne, Mmes Robin-Rodrigo, M. Sapin et M. Valls, **n° 636** présenté par Mmes Filippetti, M. Dussopt, M. Pérat, M. Dreyfus, M. Bapt, M. Bouillon, M. Cazeneuve, M. Delcourt, Mmes Laurence Dumont, M. Féron, M. Goldberg, Mmes Iborra, M. Hutin, Mmes Karamanli, M. Le Déaut, M. Manscour, Mmes Pinel, M. Michel, Mmes Olivier-Coupeau, M. Raimbourg, Mmes Saugues et M. Vauzelle, **n° 637** présenté par M. Françaix, Mmes Lebranchu, M. Mallot, M. Tourtelier, M. Bartolone, M. Bourguignon, M. Claeys, M. Delebarre, M. Dupré, Mmes Fioraso, M. Gorce, M. Idiart, M. Kucheida, M. Lefait, M. Letchimy, Mmes Maquet, M. Migaud, M. Pajon, Mmes Reynaud, M. Sirugue, M. Vergnier et Mmes Taubira et **n° 638** présenté par Mmes Boulestin, M. Brottes, M. Pupponi, Mmes Marcel, Mmes Fourneyron, M. Bascou, Mmes Bousquet, Mmes Clergeau, M. Deluga, M. Yves Durand, M. Forgues, Mmes Got, Mmes Imbert, Mmes Lacuey, M. Lemasle, M. Likuvalu, M. Marsac, M. Montebourg, Mmes Pau-Langevin, M. Rodet, M. Rogemont, M. Terrasse et M. Vézinhet.

Supprimer l'alinéa 5.

Amendement n° 522 présenté par Mmes Billard, M. Brard et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Compléter cet article par les trois alinéas suivants :

« III. – Aucune sanction ne peut être prise sur le fondement du présent article ou des articles L. 335-7 et L. 335-7-1 du code de la propriété intellectuelle dès lors :

« – qu'au moins un des membres du foyer est valablement inscrit dans un cycle d'enseignement supérieur tel que défini à l'article L. 611-1 du code de l'éducation ;

« – qu'au moins un des membres du foyer est demandeur d'emploi. ».

Amendement n° 829 présenté par M. Brard.

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Aucune sanction ne peut être prise sur le fondement du présent article ou des articles L. 335-7 et L. 335-7-1 du code de la propriété intellectuelle pour des faits dont l'auteur répond aux conditions énumérées dans la sous-section 1 du chapitre II du titre VI du livre II du code de l'action sociale et des familles dans sa rédaction issue de la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion. ».

Amendement n° 826 présenté par M. Brard et Mmes Billard.

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Aucune sanction ne peut être prise sur le fondement du présent article ou des articles L. 335-7 et L. 335-7-1 du code de la propriété intellectuelle pour des faits concernant une œuvre ou un objet protégé dont un ayant droit au moins réside dans un État étranger ou un territoire situé hors de France à régime fiscal privilégié, mentionné à l'article 238 A du code général des impôts, à charge pour les personnes mentionnées à l'article L. 331-21 du code de la propriété intellectuelle de préciser que l'objet de leur saisine de la commission de protection des droits ne relève pas d'un tel cas de figure. ».

Amendement n° 828 présenté par M. Brard.

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. – Aucune sanction ne peut être prise sur le fondement du présent article ou des articles L. 335-7 et L. 335-7-1 du code de la propriété intellectuelle pour des faits concernant une œuvre ou un objet protégé dont l'un des ayants droit est une personne imposable telle que mentionnée à l'article 885 A du code général des impôts. ».

Annexes

ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE

Le Gouvernement a engagé la procédure accélérée sur le projet de loi relatif à l'action extérieure de l'État (nº 1865).

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. le Premier ministre, un projet de loi ratifiant l'ordonnance nº 2009-483 du 29 avril 2009 prise en application de l'article 35 de la loi nº 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives.

Ce projet de loi, nº 1884, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Patrice Debray, une proposition de loi tendant à modifier l'article L. 213-3 du code de l'urbanisme afin d'instaurer une déclaration d'intention d'aliéner sous X, lors de la demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme.

Cette proposition de loi, nº 1866, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Bernard Debré, une proposition de loi relative à l'encadrement et à la simplification du droit applicable aux associations et entreprises de services à la personne.

Cette proposition de loi, nº 1867, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Marc Le Fur et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à supprimer les niches fiscales et sociales accordées aux sportifs professionnels.

Cette proposition de loi, nº 1868, est renvoyée à la commission des affaires culturelles et de l'éducation, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Maxime Gremetz et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à la création d'une journée nationale de la Résistance.

Cette proposition de loi, nº 1869, est renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Maxime Gremetz et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi visant à la création d'un statut pour la personne polyhandicapée.

Cette proposition de loi, nº 1870, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. François Baroin, une proposition de loi tendant à poser des critères objectifs aux offres de reclassement éventuellement proposées à certains salariés dans le cadre d'une procédure de licenciement pour motif économique.

Cette proposition de loi, nº 1871, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Jean-Frédéric Poisson et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à formaliser la consultation des partenaires sociaux dans le cadre d'une proposition de loi.

Cette proposition de loi, nº 1872, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Robert Lecou, une proposition de loi visant à respecter l'orthographe exacte des noms patronymiques lorsqu'ils sont écrits en majuscules.

Cette proposition de loi, nº 1873, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de Mmes Marie-Jo Zimmermann, une proposition de loi rétablissant le territoire français comme circonscription unique pour l'élection des députés européens.

Cette proposition de loi, nº 1874, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de MM. Noël Mamère, Yves Cochet et François de Rugy, une proposition de loi visant à interdire toute forme d'utilisation d'armes de 4ème catégorie par la police ou la gendarmerie contre des attroupements et des manifestations ainsi que leur commercialisation ou leur distribution pour des polices municipales ou des particuliers.

Cette proposition de loi, nº 1875, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Marc Le Fur, une proposition de loi visant à instaurer une procédure de questions écrites dans les collectivités territoriales.

Cette proposition de loi, nº 1876, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de MM. Maxime Gremetz et Jean-Jacques Candelier, une proposition de loi visant à indemniser intégralement toute victime directe ou indirecte ayant participé à un conflit armé.

Cette proposition de loi, nº 1877, est renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Damien Meslot, une proposition de loi instaurant un système de parrainage pour l'élection des représentants au Parlement européen.

Cette proposition de loi, nº 1878, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. François Vannson, une proposition de loi tendant à fixer un âge maximal pour se présenter à certains mandats électifs.

Cette proposition de loi, nº 1879, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de Mmes Dominique Orliac et plusieurs de ses collègues, une proposition de loi tendant à déplafonner le nombre d'heures d'aides humaines dont bénéficient les personnes atteintes de l'alpha-sarcoglycanopathie dans le cadre de la prestation de compensation du handicap.

Cette proposition de loi, nº 1880, est renvoyée à la commission des affaires sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Jean-Philippe Maurer, une proposition de loi visant à instaurer un stage éducatif sur le comportement animal.

Cette proposition de loi, nº 1881, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Damien Meslot, une proposition de loi visant à rendre obligatoire la prise en charge du coût de mise en sécurité des habitations situées dans un plan de prévention des risques technologiques par les entreprises.

Cette proposition de loi, nº 1882, est renvoyée à la commission des affaires économiques, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Richard Dell'Agnola, une proposition de loi relative à la solidarité des communes dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement des particuliers.

Cette proposition de loi, nº 1883, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT DE RAPPORTS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Jean-François Lamour, un rapport, nº 1860, fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi relatif à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne (nº 1549).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Didier Quentin, un rapport, nº 1862, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organique relatif à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Didier Quentin, un rapport, nº 1863, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et de Mayotte et portant ratification d'ordonnances.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Christian Jacob, un rapport, nº 1864, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de programmation relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de MM. Yves Bur, Jean-Pierre Door, Denis Jacquat et Mmes Martine Pinville, un rapport d'information, nº 1865, déposé en application de l'article 86 alinéa 8 du règlement, par la commission des affaires sociales sur la mise en application de la loi nº 2008-1330 du 18 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009.

DÉPÔT D'UN AVIS

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. Marc Joulaud, un avis, nº 1861, fait au nom de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (nº 1697).

DÉPÔT D'UN RAPPORT EN APPLICATION D'UNE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 22 juillet 2009, de M. le Premier ministre, en application de l'article L. 4111-1 du code de la défense, le troisième rapport du Haut comité d'évaluation de la condition militaire.

TEXTES SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

Transmissions

Monsieur le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, les textes suivants :

Communication du 22 juillet 2009

E 4597. – Proposition de décision-cadre du Conseil relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales. (COM [2009] 0338 final).

E 4598. – Projet de réglement (CE) de la Commission modifiant le règlement (CE) nº 244/2009 en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables en matière de rayonnement ultraviolet des lampes à usage domestique non dirigées.

E 4599. – Projet de décision du Conseil portant adoption des règles relatives à la protection du secret des informations d'Europol. (11047/09).

E 4600. – Projet de décision du Conseil portant adoption des dispositions d'application régissant les relations d'Europol avec ses partenaires, notamment l'échange de données à caractère personnel et d'informations classifiées. (11048/09).

E 4601. – Projet de décision du Conseil établissant la liste des États et organisations tiers avec lesquels Europol conclut des accords. (11050/09).

E 4602. – Décision du Conseil modifiant la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des Banques centrales nationales en ce qui concerne le commissaire aux comptes extérieur de la Banka Slovenije. (11244/09).

E 4603. – Proposition de virement de crédits DEC23/2009 – Section III. – Commission – du budget général 2009 (DNO). (11292/09).

E 4604. – Décision du Conseil portant nomination d'un membre hongrois du Comité économique et social européen. (11604/09).

E 4605. – Démission d'un directeur adjoint d'Europol. (11637/09).

E 4606. – Proposition de virement de crédits nº DEC21/2009 – Section III. – Commission – du budget général 2009 (DNO). (11653/09).

E 4607. – Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs : Nomination de Mmes Wivi-Ann WAGELLO-SJÖLUND, membre titulaire finlandais en remplacement de Mmes Mirkka MYKKÄNEN, membre démissionnaire. (11716/09).

E 4608. – Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs : Nomination de Mmes Mirkka MYKKÄNEN, membre suppléant finlandais en remplacement de Mmes Wivi-Ann WAGELLO-SJÖLUND, membre démissionnaire. (11718/09).

E 4609. – Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail : Nomination de

Mmes Fabiola LEUZZI, membre titulaire italien, en remplacement de M. Luigi CASANO, membre démissionnaire. (11720/09).

E 4610. – Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs : Nomination de M. Hristo SIMEONOV, membre titulaire bulgare en remplacement de M. Nikolay NIKOLOV, membre démissionnaire. (1729/09).

E 4611. – Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs : Nomination de Mmes Maria BARTOLO GALEA, membre titulaire maltais en remplacement de Mmes Josephine FARRUGIA, membre démissionnaire. (11739/09).

E 4612. – Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail : Nomination de Mmes Theresa DOYLE, membre suppléant irlandais en remplacement de M. Tony BRISCŒ, membre démissionnaire. 11768/09).

E 4613. – Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail – Nomination de Mmes Theresa DOYLE, membre titulaire irlandais, en remplacement de M. Tony BRISCŒ, membre démissionnaire. (11793/09).

E 4614. – Proposition de virement de crédits n° DEC22/2009 – Section III. – Commission – du budget général 2009 (DNO). (11809/09).

E 4615. – Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail : Nomination de M. Pedro J. LINARES, membre titulaire espagnol, en remplacement de M. Fernando RODRIGO CENCILLO, membre démissionnaire. (11812/09).

E 4616. – Comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs : Nomination de M. Miguel Ángel AZNAR NIETO, membre titulaire espagnol en remplacement de M. Carlos LÓPEZ MONÍS, membre démissionnaire. (11820/09).

E 4617. – Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail : Nomination de M. Stefan HULT, membre suppléant suédois, en remplacement de Mmes Anna-Lena HULTGARD SANCINI, membre démissionnaire. (11831/09).

E 4618. – Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail : Nomination de M. Stefan HULT, membre suppléant suédois en remplacement de Mmes Anna-Lena HULTGARD SANCINI, membre démissionnaire. (11834/09).

E 4619. – Réglement du Conseil excluant certains groupes de navires du régime de gestion de l'effort de pêche établi au chapitre III du règlement (CE) n° 1342/2008. (11974/09).

E 4620. – Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail : – Nomination de M. Michal ISTVÁN, membre suppléant slovaque en remplacement de Mmes Elena PALIKOVÁ, membre démissionnaire. (11996/09).

E 4621. – Comité consultatif pour la sécurité sociale des travailleurs migrants : Nomination de Mmes Etela KISSOVA, membre titulaire slovaque, en remplacement de Mmes Lucia PODHRADSKÁ, membre titulaire démissionnaire. (11997/09).

E 4622. – Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail : Nomination de M. Antti NÄRHINEN, membre suppléant finlandais en remplacement de M. Juhani PEKKOLA, membre démissionnaire. (12001/09).

E 4623. – Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail : Nomination de MmeChristina JÄRNSTEDT, membre titulaire suédois en remplacement de M. Sven BERGSTRÖM, membre démissionnaire. (12003/09).

E 4624. – Comité consultatif pour la sécurité et la santé sur le lieu du travail : Nomination de M. Michele LEPORE, membre suppléant italien en remplacement de M. Lorenzo FANTINI, membre démissionnaire. (12010/09).

E 4625. – Conseil de direction de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail : Nomination de M. Michele LEPORE, membre titulaire italien, en remplacement de Mmes Lea BATTISTONI, membre démissionnaire. (12011/09).

E 4626. – Décision du Conseil portant nomination d'un membre espagnol du Comité des régions. (12020/09).

E 4627. – Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail : Nomination de M. Michel MARTONE, membre titulaire italien en remplacement de M. Valerio SPEZIALE, membre démissionnaire. (12029/09).

E 4628. – Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail : Nomination de M. Francesco CIPRIANI, membre suppléant italien en remplacement de M. Lorenzo FANTINI, membre démissionnaire. (12031/09).

E 4629. – Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail : – Nomination de M. Konstantinos PETINIS, membre titulaire grec en remplacement de M. Grigorios PELORIADIS, membre démissionnaire (12033/09).

E 4630. – Conseil de direction de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail : Nomination de Mmes Triantafyllia TOTOU, membre suppléant grec en remplacement de M. Konstantinos PETINIS, membre démissionnaire. (12034/09).

E 4631. – Proposition de règlement du Conseil concernant la mise en œuvre de l'accord sous forme d'échange de lettres entre la Communauté européenne et le Brésil conformément à l'article XXIV, paragraphe 6, du GATT de 1994, et modifiant et complétant l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun. ((COM [2009] 0352 final)).

E 4632. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 2006/48/CE et 2006/49/CE en ce qui concerne les exigences de fonds propres pour le portefeuille de négociation et pour les retitrisations, et la surveillance prudentielle des politiques de rémunération. ((COM [2009] 0362 final)).

E 4633. – Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en gaz et abrogeant la directive 2004/67/CE. ((COM [2009] 0363 final)).

E 4634. – Proposition de décision du Conseil autorisant la République fédérale d'Allemagne à proroger l'application d'une mesure dérogeant à l'article 168 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. ((COM [2009] 0364 final)).

E 4635. – Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 539/2001 fixant la liste des pays tiers dont les ressortissants sont soumis à l'obligation de visa pour franchir les frontières extérieures des États membres et la liste de ceux dont les ressortissants sont exemptés de cette obligation. ((COM [2009] 0366 final)).

E 4636. – Proposition de décision du Conseil concernant la position à prendre dans le Comité de Coopération établi par l'Accord de Coopération et Union douanière entre la Communauté Économique Européenne et la République de Saint-Marin en vue de l'adoption de la décision « omnibus ». ((COM [2009] 0367 final)).

E 4637. – Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation. ((COM [2009] 0371 final)).

E 4638. – Recommandation de la Commission au Conseil concernant la participation de la Communauté européenne aux négociations dans le cadre du protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. ((SEC [2009] 0847 final)RESTREINT).

ANALYSE DES SCRUTINS
30e séance

SCRUTIN nº 417

sur l'amendement nº 517 présenté par Mme Billard et les amendements 606 à 611 présentés par 9 membres du groupe SRC tendant à supprimer l'article deux du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet(juge unique et ordonnances pénales en matière de délits de contrefaçon).

Nombre de votants	108
Nombre de suffrages exprimés	106
Majorité absolue	54
Pour l'adoption	38
Contre	68

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Contre : 68 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Abstentions : 2. – MM. Yves **Bur** et Jean-François **Chossy**.

Non-votants : MM. Bernard **Accoyer** (président de l'Assemblée nationale), Benoist **Apparu** (Membre du gouvernement), Christian **Estrosi** (Membre du gouvernement) et Pierre **Lellouche** (Membre du gouvernement).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour : 32 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant : M. Alain **Néri** (président de séance).

Groupe Gauche démocrate et républicaine (25) :

Pour : 6 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (23) :

Non-inscrits (8).

SCRUTIN nº 418

sur les amendements nº 630 à 638 présentés par 9 membres du groupe SRC tendant à supprimer l'alinéa 5 de l'article deux du projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur internet(procédure dérogatoire concernant la procédure d'ordonnance pénale).

Nombre de votants	75
Nombre de suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38
Pour l'adoption	29
Contre	46

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe de l'Union pour un mouvement populaire (317) :

Contre : 46 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votants : MM. Bernard **Accoyer** (président de l'Assemblée nationale), Benoist **Apparu** (Membre du gouvernement), Christian **Estrosi** (Membre du gouvernement) et Pierre **Lellouche** (Membre du gouvernement).

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et divers gauche (204) :

Pour : 25 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Non-votant : M. Alain **Néri** (président de séance).

Groupe Gauche démocrate et républicaine (25) :

Pour : 4 membres du groupe, présents ou ayant délégué leur droit de vote.

Groupe Nouveau Centre (23) :

Non-inscrits (8).

Imprimerie, 26, rue Desaix, Paris (15e). IMPRIM'VERT® – *Le Directeur des Journaux officiels* : Xavier PATIER
103090952-000709